

Une usine d'électricité sur l'ancien site Doux

À Locminé, la société Cho Power va investir 48 millions d'euros dans une usine de production d'électricité par gazéification. Objectif : l'autonomie énergétique de la ville.

Le projet

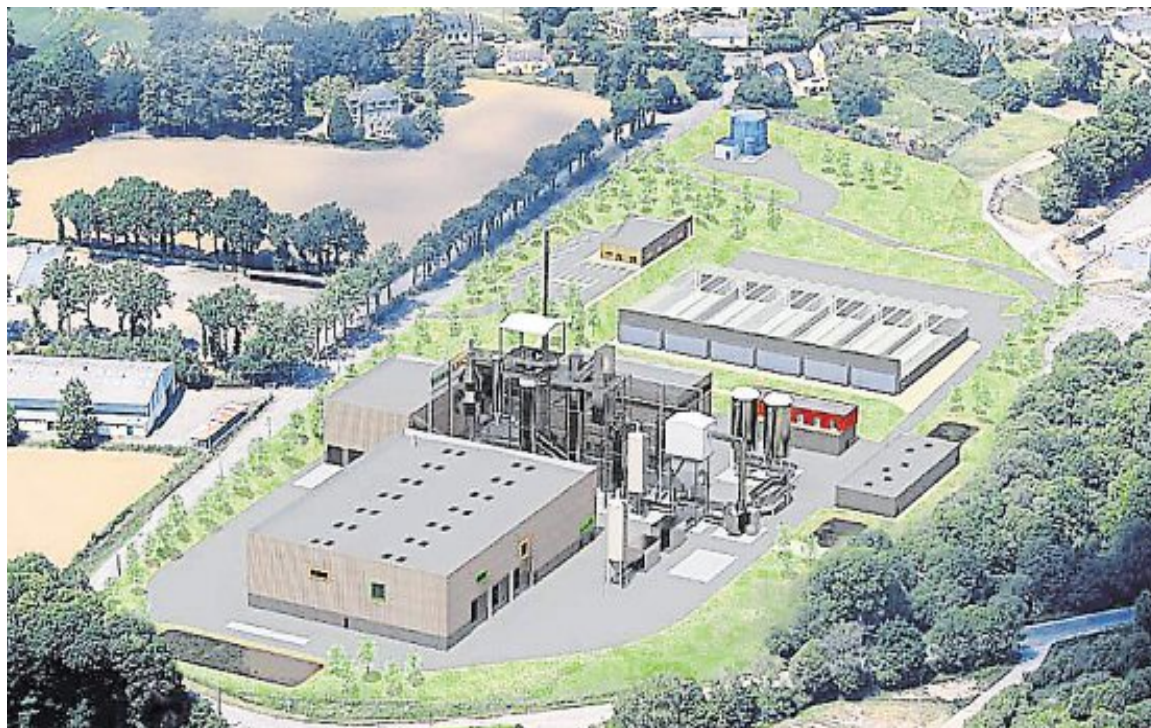
Dans la salle des fêtes de Locminé jeudi soir, près de 150 personnes ont fait le déplacement. La raison de leur venue ? La présentation d'un projet d'envergure : celui d'une usine de production d'électricité par gazéification en lieu et place du site de Doux, fermé fin 2008. Le dossier de réindustrialisation est porté par la société bordelaise Cho Power.

Cet investissement de 48 millions d'euros permettrait de couvrir les besoins énergétiques de 45 000 habitants et la création de 50 emplois dont 35 directs. Le permis de construire de l'usine, qui n'ouvrirait pas avant 2018, a été accordé et une enquête publique vient de démarrer.

« Des déchets non dangereux »

Le principe de ce site nouvelle génération permettant la production de 11 MW est simple : produire de l'électricité localement, pour un approvisionnement local. « **La Bretagne ne produit que 7 % de l'électricité qu'elle consomme** », rappelle Jean-Marc Nieznanski, d'EnRgy, partenaire du projet : « **Nous exploitons le séchoir à bois couplé à la centrale électrique.** »

Autre avantage : l'unité de Locminé fonctionnera grâce aux déchets



Cet investissement de 48 millions d'euros permettrait de couvrir les besoins énergétiques de 45 000 habitants et la création de 50 emplois dont 35 directs.

produits sur le territoire. Et pas n'importe lesquels : ceux qui vont aujourd'hui directement en déchetterie et ne sont donc pas encore valorisés : « **L'usine de Locminé produira de l'électricité à partir des déchets de bois, d'activités économiques et de refus de criblage de compostage** », confirme Marc Lefour, directeur du développement chez Cho Power. Ce système permettrait d'éviter la mise en décharges d'au moins 44 000 tonnes de déchets par an.

Et l'industriel se veut rassurant : « **Il s'agit de déchets non dangereux et la gazéification est une tech-**

nologie éprouvée depuis des années. Sauf qu'ici, on n'utilise pas du charbon ! » La centrale n'utilisera pas non plus de déchets ménagers ni d'incinération : « **Il n'y aura donc pas d'odeur car les déchets sont secs et le gaz rejeté est un gaz propre.** » Venu rassurer les habitants, il complète : « **Les poussières seront aspirées, et concernant le bruit, les machines seront dans des bâtiments insonorisés.** »

Cette centrale - qui serait la 3^e du genre en France - s'inscrit dans un programme local résolument tourné vers l'économie verte : « **On est sur**

une orientation d'autonomie énergétique », rappelle le maire de Locminé, Grégoire Super.

La centrale électrique viendra en effet compléter l'offre déjà existante avec la chaufferie bois, et celle bientôt mise en place avec la centrale biogaz en cours de construction. L'avantage : non seulement la ville fait des économies, mais les entreprises et les habitants aussi. Sans compter que la démarche est écologique. Locminé deviendrait ainsi la première ville de Bretagne énergétiquement autonome.

Stéphanie HANCQ.